

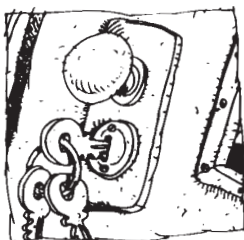
PRÉVENTION DES VOLS RÉSIDENTIELS



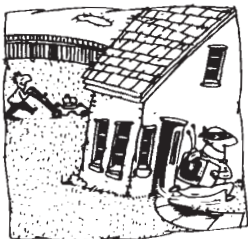
Urgence
9-1-1
310-4141
(dans les municipalités où
le 9-1-1 n'est pas disponible)
(Cellulaire : *4141)



**Pour la
sécurité
de votre
domicile,
avez-vous
vérifié...**



vos serrures?



vos portes?



vos fenêtres?

La police de proximité...
Pour agir ensemble!

FAITES ÉCHEC AUX VOLEURS

Au Québec, une maison ou un appartement est «visité» toutes les quatre minutes et, dans la majorité des cas, deux à trois minutes suffisent aux voleurs pour s'introduire dans une demeure!

Saviez-vous que...

Dans 1 vol sur 3, le voleur profite d'une porte ouverte ou déverrouillée?

Dans 1 vol sur 3, le voleur se glisse aisément par une fenêtre du sous-sol?

En fait, c'est dans un vol sur trois seulement que le voleur doit forcer une porte pour commettre son méfait.

En prenant des mesures aussi simples que :

- **munir vos portes de serrures sécuritaires;**
- **barrer toutes les fenêtres, sans oublier celles du sous-sol, avant de quitter la maison;**
- **verrouiller également toutes les portes et ce, même lorsque vous prenez l'air à l'arrière de la maison;**
- **dégager portes et fenêtres de tout objet, clôture ou arbuste, qui mettrait le voleur à l'abri des regards.**

Vous ferez échec efficacement aux voleurs et vous éviterez ainsi de recevoir une «visite» désagréable. Les voleurs n'attendent qu'une occasion : ne la leur donnez surtout pas!

Une initiative de prévention de votre assureur et de la Sûreté du Québec.